

"CODE DE DEONTOLOGIE "

Accompagnement de sportifs en préparation mentale

En acceptant de vous accompagner dans votre préparation mentale, je m'engage à respecter loyalement la présente charte :

- Je m'engage à effectuer un accompagnement à partir de ma formation, mon expérience et avec l'utilisation de méthodes reconnues scientifiquement, je suis responsable des outils et techniques que je propose.
- Je suis tenu au secret professionnel et de fait m'engage à respecter la confidentialité des informations qui pourraient m'être révélées dans le cadre de cet accompagnement.
- Conscient de ma position, je m'interdis tout abus d'influence vis-à-vis de quelque personne que ce soit impliquée dans cet accompagnement.
- Je m'engage à respecter le rythme de travail et l'avancement individuel, et adapter les outils proposés en fonction de la personne accompagnée, je prends tous les moyens propres à permettre, dans le cadre de la proposition initiale, l'atteinte des objectifs fixés.
- Je m'engage à accueillir la personne accompagnée sans jugement et dans le respect de sa personne, son histoire, ses opinions, sa culture, etc.
- Je vous demande en tant que sportif de ne pas diffuser sans mon autorisation les procédés, outils et documents que je vous transmets.
- Je vous demande également de donner le meilleur de vous-même et d'exclure toute pratique non licite et/ou non éthique (dopage, tricherie...).
- L'accompagnement vise à aider l'athlète à développer ses propres capacités mentales, à mieux se connaître et vise l'autonomie. De ce fait, je laisse toute la responsabilité des décisions aux personnes concernées.